



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Université Bourgogne Europe – Avenant n°1 à la convention de partenariat 2023-2025 entre l'UBE, la Ville de Dijon et Dijon métropole

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) demeurent des leviers essentiels pour renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire de Dijon métropole. L'Université Bourgogne Europe (UBE), devenue établissement public expérimental (EPE) depuis le 1er janvier 2025, constitue un acteur clé de ce développement.

Dijon métropole, la Ville de Dijon et l'UBE ont conclu une convention-cadre de partenariat pour la période 2023-2025, reposant sur trois leviers prioritaires :

- développer l'offre de services auprès des étudiants et de la communauté universitaire ;
- renforcer les collaborations avec les filières d'excellence du territoire ;
- développer des équipements propices à l'innovation.

Afin d'assurer la continuité des actions engagées et de préparer la prochaine convention pluriannuelle 2027-2029, les partenaires proposent de prolonger la convention d'un an, jusqu'au 31 décembre 2026, par le biais d'un avenant n°1, qui est annexé au présent rapport.

Pour l'année 2026, les orientations stratégiques et les priorités définies dans la convention seront maintenues.

Le financement annuel par Dijon métropole est maintenu à 240 000 € maximum. La Ville de Dijon contribuera également aux actions selon les modalités prévues dans la convention d'application annuelle.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 prolongeant la convention de partenariat 2023-2025 jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cet avenant ;
- **de dire** que les crédits se rapportant à cet avenant sont inscrits au budget 2026 de la collectivité.

SCRUTIN	POUR : 41	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	